La Kanzlei

La holding en Allemagne : opportunités, risques et conseils pratiques

Gesellschaftsrecht



Marie-Theres Alfitian-Ahrens

La structure de holding est souvent perçue comme la solution miracle fiscale et stratégique par les entrepreneurs. Elle promet des avantages fiscaux, une protection contre les risques liés à la responsabilité civile et une plus grande flexibilité en matière de croissance. Toutefois, elle ne devrait jamais être considérée comme un modèle d'économie d'impôt : sa pertinence dépend toujours des objectifs et du contexte spécifique de l'entreprise et de sa sécurité de planification.

1 Qu'est-ce qu'une holding ?

En règle générale, une structure de holding se compose de deux sociétés à responsabilité limitée (GmbH). Dans ce cadre, une GmbH agit en tant que société mère pure (holding), détenant l'intégralité des parts d'une seconde (ou de plusieurs) GmbH qui constitue la société fille (filiale). La société holding est, dans la plupart des cas, détenue et dirigée par une personne physique.

La filiale est responsable de l'activité opérationnelle et réalise des bénéfices qui sont soumis, au niveau de la société, à l'impôt sur les sociétés (Körperschaftssteuer) et à la taxe professionnelle (Gewerbesteuer) – généralement autour de 30 %. Sur le plan fiscal, il n'existe aucune différence par rapport à une GmbH traditionnelle en dehors d'une structure de holding.

2 Quels sont les avantages principaux d'une holding en Allemagne

- Report d'impôt et réinvestissement fiscalisé : Les bénéfices distribués par la filiale opérationnelle à la holding sont exonérés d'impôt à hauteur de 95 % selon le § 8b alinéa 1 KStG (Körperschaftssteuergesetz ; loi sur l'impôt sur les sociétés) en combinaison avec l'alinéa 5 KStG. Les 5 % restants du dividende demeurent imposés au niveau de la holding à un taux d'environ 30 %. Ainsi, seul environ 1,5 % d'impôts est effectivement dû sur la distribution. L'imposition sur la

distribution aux actionnaires personnes physiques (imposition étant de 25 % au titre de la Kapitalertragssteuer) est différée, ce qui permet de maintenir de la liquidité pour de nouveaux investissements – on parle dans ce contexte souvent en Allemagne de l'effet tirelire d'une société holding.

- Séparation des risques : Les bénéfices distribués à la holding ne peuvent plus être directement récupérés par les créanciers de la société opérationnelle.

- Vente et succession : Les sociétés holding bénéficient d'avantages non seulement en matière de distribution, mais aussi lors de la vente de la société opérationnelle. L'exonération fiscale de 95 % s'applique également, ce qui rend la structure holding attrayante pour les start-ups et permet aux entreprises d'être transmises plus facilement et de manière plus structurée d'une génération à l'autre.

- Optimisation fiscale par un accord de transfert des bénéfices : Dans les structures de holding comprenant deux sociétés à responsabilité limitée, un accord de transfert des bénéfices peut s'avérer utile. Ce contrat oblige la filiale à reverser l'intégralité de ses bénéfices à la holding. En contrepartie, la holding s'engage à compenser les pertes de la filiale.

En outre, le contrat de transfert des bénéfices peut donner lieu à une intégration fiscale (Organschaft). Les bénéfices d'une filiale peuvent ainsi être compensés par les pertes d'une autre société.

3 Risques et pièges fréquents des holdings en Allemagne

- Coûts administratifs et de gestion : La double structure (holding et société opérationnelle) engendre des coûts courants, notamment pour la comptabilité, les comptes annuels et le conseil fiscal.

- Complexité juridique et fiscale : Des erreurs dans les contrats d'intégration fiscale, la valorisation ou la répartition des parts peuvent annuler les avantages fiscaux et la validité du groupe fiscal.

- Non-déductibilité des pertes passées (§8d KStG) : Les pertes des années précédentes ne peuvent généralement pas être utilisées à des fins fiscales dans la structure de la holding.

- Interdépendance au sein du groupe : Si la holding rencontre des difficultés, toutes les filiales peuvent en pâtir.

- Règles fiscales strictes : Les accords de transfert des bénéfices nécessitent un engagement minimum de cinq ans ; en cas de résiliation anticipée, il peut y avoir une révocation rétroactive et des rappels d'impôts.

4 Conseils pratiques

- Définissez clairement vos objectifs : séparation des responsabilités, anticipation de la vente, réinvestissement fiscalisé, planification de la succession.
- Soyez rigoureux sur la rédaction et la mise en place des contrats et faites-vous conseiller.
- Contrôlez régulièrement la conformité comptable des sociétés du groupe.

5 Conclusion

La structure de holding est un outil précieux en Allemagne pour de nombreux scénarios entrepreneuriaux, mais elle doit toujours être planifiée individuellement et faire l'objet d'un suivi continu. Il s'agit moins d'un modèle d'optimisation fiscale que d'un moyen d'accroître la liquidité, la flexibilité et le professionnalisme, à condition que les règles juridiques et fiscales soient respectées. Il convient d'examiner d'un œil critique les mythes entourant la holding, de les évaluer de manière approfondie et de les adapter concrètement à la situation de chaque entreprise avec l'aide d'experts.

Vous souhaitez en savoir plus sur la création d'une société allemande de type GmbH ? Consultez notre guide pratique.

2025-10-27

Qivive Rechtsanwalts GmbH

qivive.com

Köln[D]
Konrad-Adenauer-Ufer 71
D – 50668 Köln
T + 49 (0) 221 139 96 96 - 0
F + 49 (0) 221 139 96 96 - 69
koeln@qivive.com

Paris[F]
50 avenue Marceau
F – 75008 Paris
T + 33 (0) 1 81 51 65 58
F + 33 (0) 1 81 51 65 59
paris@qivive.com

Lyon[F]
4 Pl. Amédée Bonnet
F – 69002 Lyon
T + 33 (0) 4 27 46 51 50
F + 33 (0) 4 27 46 51 51
lyon@qivive.com

Strasbourg[F]
10 Pl. Gutenberg
F – 67000 Straßburg
T + 33 (0) 3 92 12 02 20
F + 33 (0) 3 92 12 02 21
strasbourg@qivive.com